



République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 31 mars 2023

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Pouvoirs : 0

N° DEL-2023-04

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre**

Séance du 7 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois le 7 avril à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Laurent DUCARD, Philippe PONTILLON, Loïc PELÉ, Joël LAMOTTE, Dominique NOURRY, Danis SIX, Richard THIBAUT.

Absents excusés : Ingrid MÉTAIS, Vanessa TESSIER.

Secrétaire de séance : Cécile BERLAND

COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant la régularité des comptes, déclare à l'unanimité que le compte de gestion 2022 de la commune dressé par le receveur municipal, visé et certifié par l'ordonnateur, est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'APPROUVER le compte de gestion 2022 de la commune

Fait à Neuillé le Lierre, le 7 avril 2023
Le Maire, Blandine BENOIST.